



# BUROCEAN

## *s'engage pour vous...*

### Descriptif de nos actions dans le cadre de notre démarche ECO CONCEPTION

- **Critères de sélections de nos fournisseurs**

- **Provenance des matériaux ou produits finis (la plus proche possible) :**
  - France pour notre matière 1<sup>ère</sup> principale (panneaux de particules) ;
  - France pour la quincaillerie ;
  - France les accessoires et lampes ;
  - France pour les sièges ;
  - Italie pour les structures métalliques
- **Strict respect des critères environnementaux :**
  - Fournisseur de panneaux ayant le label PEFC (bois issus de forêts durablement gérées) ;
  - Panneaux agglomérés de norme E1 (faible teneur en formaldéhyde) ;
  - Absence de métaux lourds dans les peintures de pièces métalliques ;
  - Utilisation de colle vinylique

- **Activités de fabrication**

- **Valorisation et tri des déchets industriels :**
  - Collecte des sciures et des chutes pour alimentation d'une chaudière spécifique avec filtre à particules : 100% de l'énergie nécessaire pour le chauffage des locaux industriels, de stockage et administratifs est produite par la valorisation de nos déchets industriels;
  - Recyclage des chutes de panneaux pour utilisation en cales d'emballage ;
  - Stockage temporaire des déchets de peinture et vernis dans des conditions ne présentant pas de risques de pollutions ;
  - Collecte, stockage, transport et élimination des déchets de peinture et vernis par des entreprises autorisées
- **Énergies utilisées**
  - Contrat EDF « KWh Equilibre + » garantissant un minimum de 21% d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable
- **Conception des produits**
  - Prise en compte systématique dans le cahier des charges des indicateurs suivants : contenu énergétique du produits, poids, rendement matière et quantité de composés organiques volatils (COV)

- **Durabilité et recyclabilité des produits**

- **Durabilité**
  - Utilisation de panneaux à la norme de qualité P4 (résistance à la rayure et à l'abrasion) ;
  - Garantie de 5 ans contre tout vice de fabrication ;
  - Durée de vie estimée à 15 ans mini dans le cadre d'une utilisation normale ;
  - Garantie de réassort de 10 ans ;
  - Conception permettant un montage et démontage fréquent des composants
- **Recyclabilité**
  - Éléments séparables en fin de vie permettant un tri sélectif

- **Logistique et transport**

- **Emballage**
  - 98% des emballages utilisés sont en carton
- **Transport**
  - Optimisation de l'encombrement ;
  - Mode de transport : propre flotte de camions ou transporteur spécialisé ;
  - Retour des camions avec chargement de matières premières (retour non à vide).